

**Parlement francophone bruxellois**  
(Assemblée de la Commission communautaire française)



26 mai 2023

---

SESSION ORDINAIRE 2022-2023

---

**PROPOSITION DE RÉSOLUTION**

**en faveur de l'amélioration de la politique de promotion de la santé  
visant à prévenir les chutes des personnes âgées**

déposée par M. Ahmed MOUHSSIN, M. Ibrahim DONMEZ,  
M. Hasan KOYUNCU et Mme Nicole Nketo BOMELE



## DÉVELOPPEMENTS

En Belgique, les chutes occasionnent 4 décès sur 5 chez les personnes âgées (1). Il s'agit d'un réel enjeu de santé publique, en raison du nombre de personnes concernées et des conséquences majeures sur leur autonomie. Plus de 60 % des personnes âgées vivant à domicile sont concernées et en maisons de repos, jusqu'à 70 % des résidents font au moins une chute par an (2).

Malheureusement, ces données pessimistes vont encore évoluer à la hausse dans les années à venir étant donné la croissance démographique des plus de 65 ans au sein de nos pays européens. Ce phénomène a de nombreuses conséquences physiques, psychologiques, sociales, il fragilise les victimes et les rend plus vulnérables, notamment face à l'éventualité de chuter à nouveau, ce risque augmentant considérablement avec l'âge et les problèmes de santé. Il est également nécessaire de considérer la charge budgétaire publique en matière de soins de santé qui risque de s'accroître.

Selon une enquête de l'Institut scientifique de santé publique belge, 45 % des personnes âgées victimes d'une chute indiquent qu'elles n'ont pas reçu de conseils pour les limiter à l'avenir (3). Selon l'étude, l'incidence des chutes chez les personnes âgées est sensiblement plus élevée en Région bruxelloise (24,5 %) qu'en Région flamande (17,4 %) et wallonne (15,6 %). Ces chiffres sont préoccupants, et malgré les efforts consentis, il reste nécessaire de renforcer notre politique de promotion de la santé afin de mieux prévenir le risque de chutes en étendant la mise à disposition des informations concernant les facteurs de risque, les moyens de prévention et les services de santé aptes à conseiller ou orienter sur cette problématique à toutes les personnes âgées de plus de 65 ans ainsi qu'à leurs proches.

Dans l'objectif de mettre en œuvre des politiques de promotion de la santé efficaces, il est primordial de mesurer et d'analyser le phénomène afin de connaître les diverses causes des chutes des personnes âgées ainsi que leurs conséquences, tant au sein de nos institutions qu'à leur domicile. En amont de la prise de décision, il est nécessaire d'effectuer un repérage et un dépistage concernant l'altération physique des

personnes âgées et les risques liés (4). Les bonnes pratiques visant à limiter le risque de chute sont à présent bien documentées au niveau européen, de nombreux pays tels que la France, l'Allemagne, le Danemark et la Suède travaillent sur le développement de bonnes pratiques avec des modes d'intervention appropriés tels que l'investissement dans des technologies qui permettent d'éviter les chutes, des stratégies de promotion d'un environnement bienveillant et sécurisant, l'aménagement des villes ainsi que l'accès aux commerces, etc. (5). Certaines sont déjà mises en œuvre en partie par les acteurs de la santé dans notre pays. Dans les pays voisins ainsi qu'en Flandres, de nombreuses initiatives innovantes ont été mises en place afin d'éviter ces chutes avec un réel succès, citons par exemple, la campagne flamande « Week van de valpreventie » qui a lieu chaque année et qui sensibilise les citoyens aux risques que comportent les chutes et aux outils de prévention.

Selon une étude réalisée par l'Inserm (6), l'organisme de recherche scientifique public français dédié à la santé humaine, les actions ciblées sur les personnes âgées, en premier lieu l'activité physique adaptée et la prévention, ont un impact estimé à 20-25 % de réduction des chutes, ce qui est un chiffre prometteur. L'étude bruxelloise « Meetmove » (7) a également démontré qu'une activité physique régulière et collective permet d'augmenter l'autonomie motrice des seniors, mais aussi de diminuer l'état dépressif, contribuant ainsi à limiter le déclin cognitif et moteur. Elle a mis en avant « l'intérêt d'une activité physique combinant exercices d'équilibration, de renforcement musculaire et de prise de conscience du schéma corporel » et « recommande une approche combinant exercices d'équilibration, de renforcement musculaire et de prise de conscience du schéma corporel ». Dans le cas des rééducations post-chute après une hospitalisation, l'activité physique est également importante afin de réduire le risque de récidence.

(1) (Rubenstein, dans Todd et autres 2007).

(2) Sciensano, 2018, Enquête de santé publique, [https://www.sciensano.be/sites/default/files/ai\\_report\\_2018\\_fr.pdf](https://www.sciensano.be/sites/default/files/ai_report_2018_fr.pdf)

(3) Projet Meetmove, ULB, Stéphane Baudry et Malgorzata Klass <https://gymsana.be/wp-content/uploads/2018/05/Rapport-final-MeetMove.pdf>

(4) Ministère français chargé de l'autonomie, Plan antichute des personnes âgées Février 2022 [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dp\\_plan-antichute-accessible28-02-2022.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dp_plan-antichute-accessible28-02-2022.pdf), page 9

(5) *Ibid.* p. 29.

(6) Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), Activité physique et prévention des chutes chez les personnes âgées, Expertise collective, Paris, 2015, [www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/154000352](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/154000352)

(7) Agence de la santé publique du Canada, Deuxième rapport, Chutes chez les aînés au Canada, 2014, [https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/migration/phac-aspc/seniors-aines/publications/public/injury-blessure/seniors\\_falls-chutes\\_aines/assets/pdf/seniors\\_falls-chutes\\_aines-fra.pdf](https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/migration/phac-aspc/seniors-aines/publications/public/injury-blessure/seniors_falls-chutes_aines/assets/pdf/seniors_falls-chutes_aines-fra.pdf), page 32

Cependant, il ressort de l'étude « Meetmove », que les personnes âgées rencontrent de nombreux obstacles à accéder à des activités physiques en région bruxelloise, en cause, des problèmes de mobilité, d'isolement, de précarité financière, de motivation et de manque d'informations, ou encore de regard de la société face à « l'âgisme ». De nombreuses associations et maisons médicales au sein de notre Région proposent des séances d'activités physiques collectives pour les personnes âgées, adaptées en fonction de leur degré d'autonomie, celles-ci ont développé une réelle expertise dans ce domaine. Ces ateliers ont de réelles incidences positives sur la santé physique, l'état psychologique et la socialisation des bénéficiaires. Ces initiatives devraient être soutenues et largement promues auprès des personnes âgées et leurs proches par les pouvoirs publics.

La nutrition adéquate des personnes âgées joue également un rôle primordial dans la réduction des risques de rechutes post-hospitalisation. En effet, les chutes entraînent une réduction d'autonomie que ce soit pour se déplacer, faire ses courses, préparer un repas, etc., et ceci a des conséquences sur l'état nutritionnel de nos seniors. Ainsi, la détérioration de l'état de santé de la personne est associée à davantage de perte d'autonomie et d'indépendance fonctionnelle ainsi qu'à un accroissement du risque de mortalité. De ce fait, une prise en charge diététique est nécessaire durant l'hospitalisation ainsi que durant la période post-hospitalisation afin de maintenir un état nutritionnel optimal qui limitera les risques de rechutes et de réhospitalisation <sup>(8)</sup> <sup>(9)</sup>.

En tant qu'aide à la mobilité, les bienfaits de la zoothérapie sur la motricité fine des personnes âgées ne sont également plus à démontrer. En travaillant l'équilibre avec un animal, il est possible d'améliorer la perception des distances et de l'espace, la coordination des mouvements, etc., et donc de diminuer le risque de chutes. Des ateliers de zoothérapie peuvent aisément être mis en place au sein des lieux de vie des personnes âgées avec les associations spécialisées. En France, certains refuges proposent à des personnes âgées d'être familles d'accueil pour libérer de la place dans les refuges, comme au sein du projet « Familles seniors » développé par la société protectrice des animaux. De tels projets peuvent encore être développés en région bruxelloise, et il s'agit de nouvelles opportunités pour les pouvoirs

publics de mettre en œuvre d'autres outils. Cependant, certaines études mettent en garde sur un potentiel risque de chutes directes et indirectes liées à la possession d'animaux de compagnie. Par exemple, l'étude « Dog walking, the human-animal bond, and older adults' physical health » publiée dans le *Journal of the American Geriatrics Society*, bien qu'elle fournisse des preuves qu'une relation avec un chien peut avoir une influence positive sur l'activité physique des personnes âgées, a également examiné les cas de chutes impliquant des chiens chez les personnes âgées. Il y est constaté que dans certains cas, les animaux de compagnie sont associés à un risque plus élevé de chute. Dès lors, l'étude conclut qu'il est important de prendre des mesures de sécurité pour prévenir celles-ci. En effet, il est nécessaire de dresser l'animal de compagnie, et les personnes âgées devraient également être formées à la façon de se déplacer avec leur animal domestique. Elles doivent apprendre à marcher lentement, à éviter les mouvements brusques et à ne pas forcer l'animal à se déplacer rapidement. Le risque de chute qu'un animal de compagnie peut être évalué par la visite d'un ergothérapeute au sein du domicile <sup>(10)</sup> <sup>(11)</sup> <sup>(12)</sup> <sup>(13)</sup> <sup>(14)</sup>.

L'état de santé général affecte également de manière importante les risques de chute. Il est essentiel d'améliorer les aptitudes personnelles des personnes âgées à agir dans un sens favorable à leur santé. Tout d'abord, l'impact clinique en cas de mauvaise santé des pieds est bien documenté en ce qui concerne le risque de chute. En effet, dû à leur âge et à leur santé ou au manque d'information, de nombreuses personnes âgées entretiennent mal leurs pieds, et cela peut entraîner de graves conséquences tels que des problèmes de mobilité, d'équilibre, etc. <sup>(15)</sup>.

(8) Haute Autorité de Santé, France, Le pied de la personne âgée : approche médicale et prise en charge, [https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2020-12/00\\_reco265\\_pied\\_personnes\\_agees\\_recommandations\\_-\\_relecture\\_et\\_post\\_cd\\_30\\_11\\_2020-mel.pdf](https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2020-12/00_reco265_pied_personnes_agees_recommandations_-_relecture_et_post_cd_30_11_2020-mel.pdf)

(9) Recommandations de la Société française de documentation et de recherche en médecine générale (SFDRMG), [https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/Prevention\\_chutes\\_recos.pdf](https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/Prevention_chutes_recos.pdf)

(10) Educa santé, 2005, in <https://www.educasante.org/connais-sances/epidemiologie/les-traumatismes-une-problematique-de-sante-publique/situation-en-belgique/>

(11) *Ibid.*

(12) HAS – Haute autorité de santé, France, Diagnostiquer plus précocement la dénutrition chez la personne âgée de 70 ans et plus, 2021, disponible sur : [https://www.has-sante.fr/jcms/p\\_3297932/fr/diagnostiquer-plus-precocement-la-denu-trition-chez-la-personne-agee-de-70-ans-et-plus](https://www.has-sante.fr/jcms/p_3297932/fr/diagnostiquer-plus-precocement-la-denu-trition-chez-la-personne-agee-de-70-ans-et-plus)

(13) H Willmott 1, N Greenheld, R Godard, Beware of the dog ? An observational study of dog-related musculoskeletal injury in the UK, 2012, disponible sur : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/22310043/>

(14) Catherine Busnel, Catherine Ludwig, Dépister la dénutrition chez la personne âgée bénéficiant de soins à domicile : une évaluation de la précision diagnostique des indicateurs issus du Resident Assessment Instrument – Home Care adapté pour la Suisse, disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2018-1-page-54.htm>

(15) Centers for Disease Control and Prevention (CDC), Nonfatal fall-related injuries associated with dogs and cats – United States, 2001-2006, États-Unis, 2009, disponible sur : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/19325528/>

Au Canada notamment, le rapport « Chute des personnes âgées » de l'agence de la santé publique canadienne a également démontré que la conception des chaussures peut améliorer la stabilité de la posture <sup>(16)</sup> : par exemple, des semelles favorisant un meilleur équilibre. L'accès aux aides concrètes peut donc être améliorée à travers la promotion intensive des bons gestes de soin des pieds, la transmission de l'information concernant l'accès aux différents praticiens, aux remboursements disponibles ainsi que sur la mise à disposition du matériel adapté tel que des chaussures adéquates, des cannes, des déambulateurs, etc.

D'autres facteurs de santé influent sur le risque de chute, notamment l'altération de la vue. Au sein du rapport canadien précité, un examen systématique des facteurs de risque a également démontré que les personnes âgées atteintes d'une déficience visuelle étaient 2,5 fois plus nombreuses à chuter que les personnes âgées sans déficience visuelle <sup>(17)</sup>. Avec l'âge, les altérations de la vue peuvent affecter la capacité de marcher en toute sécurité, car elles empêchent de détecter tous les dangers environnementaux. Les visites régulières auprès d'ophtalmologues et le port de lunettes adaptées peuvent suffire à endiguer le problème dans de nombreux cas.

En outre, agir sur l'environnement est également primordial surtout dans le cas des chutes à domicile. Divers chercheurs ont estimé que l'environnement joue un rôle dans 30 % à 50 % des chutes chez les aînés <sup>(18)</sup>. On sait notamment que le domicile comporte des éléments de risque. La solution la plus efficace est l'adaptation des logements, souvent mal conçus pour les personnes âgées. En ce, faciliter les

recours aux aides d'adaptation de logement aux personnes âgées et leurs proches contribue grandement à la lutte contre les chutes à domicile. Nous notons l'efficacité de la téléassistance, comme outil de prévention à domicile, celle-ci permet aux personnes âgées et/ou souffrantes de garder leur autonomie et de continuer à vivre à la maison et d'alerter en cas de chute. Un tel système de télévigilance est agréé par la Commission communautaire française, offrant une assistance à distance et une possibilité d'intervention urgente 24 heures sur 24 heures aux personnes âgées. L'accès à ces outils doit être garanti à toute personne âgée vivant seule et une évaluation régulière doit permettre d'adapter l'offre disponible. La prise en charge des chutes au sein des lieux de vie des personnes âgées nécessite de mobiliser un nombre important de professionnels, en ce, le travail interdisciplinaire est essentiel. Au sein des institutions soutenues par la Commission communautaire française, le personnel soignant joue un rôle déterminant dans l'alerte ainsi que la prévention des chutes. Dès lors, le transfert de connaissances et la formation continue sont essentiels afin que les soignants soient outillés efficacement pour faire face à ces risques pour leurs patients.

Au vu des nombreux outils existants afin de lutter contre les chutes, cette proposition de résolution a pour objectif d'instaurer une politique de promotion de la santé ambitieuse en la matière afin de faciliter le recours des personnes âgées aux aides concrètes leur permettant d'améliorer leur santé et maintenir leur autonomie autant que possible. Les politiques mises en œuvre en matière de prévention des chutes devront être évaluées de manière régulière, sur base de la réalité de terrain, afin de les réajuster le cas échéant.

(16) Réseau francophone de prévention des traumatismes et de promotion de la sécurité, Référentiel de bonnes pratiques Prévention des chutes chez les personnes âgées à domicile, 2005, Disponible sur : [https://sites.uclouvain.be/reso/opac\\_css/doc\\_num.php?explnum\\_id=2313](https://sites.uclouvain.be/reso/opac_css/doc_num.php?explnum_id=2313)

(17) Frédérique Trevidy, Jean-François d'Ivernois, Rémi Gagnayre, Jean-Jacques Mourad, Identité-logement et gestion du risque de chute chez les personnes âgées, 2011, disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-le-sujet-dans-la-cite-2011-1-page-109.htm>

(18) AL Curl <sup>1</sup>, J Bibbo <sup>2,3</sup>, R A Johnson, Dog Walking, the Human-Animal Bond and Older Adults' Physical Health, US, 2017, disponible sur <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/27002004/>

## PROPOSITION DE RÉSOLUTION

### en faveur de l'amélioration de la politique de promotion de la santé visant à prévenir les chutes des personnes âgées

Le Parlement francophone bruxellois,

- Vu le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement;
  - Vu le décret du 22 mars 2007 relatif à la politique d'hébergement et d'accueil à mener envers les personnes âgées;
  - Vu le décret de promotion de la santé du 18 février 2016;
  - Vu la résolution instaurant des mesures de prévention et de suivi des chutes dans les maisons de repos et les maisons de repos et de soins adoptée le 9 novembre 2022;
  - Considérant le nombre croissant de personnes âgées en Belgique et en Région bruxelloise;
  - Considérant que la chute est une cause majeure de décès parmi les personnes âgées;
  - Considérant les conséquences physiques, psychologiques et sociales des chutes et leur impact sur l'autonomie et la qualité de vie des personnes âgées;
  - Considérant le travail réalisé par de nombreux acteurs tels que les associations soutenues par la Commission communautaire française et les maisons médicales visant à améliorer l'autonomie des personnes âgées;
  - Considérant l'existence d'une multitude d'adaptations matérielles et techniques pouvant participer à préserver la santé et l'autonomie des personnes âgées;
- Demande au Gouvernement francophone bruxellois, en concertation avec les autres niveaux de pouvoir compétents
1. de commanditer une étude documentant les causes et les conséquences des chutes et faisant état des outils et moyens de prévention et de sensibilisation les plus adaptés à la population des personnes âgées dans l'espace public ainsi qu'au sein de leurs lieux de vie;
  2. de fixer des objectifs de réduction des chutes chiffrés et réalistes dans les cinq ans sur base de l'étude scientifique documentant les causes et les conséquences des chutes et faisant état des outils et moyens de prévention et de sensibilisation les plus adaptés à la population des personnes âgées dans l'espace public ainsi qu'au sein de leurs lieux de vie;
  3. d'inviter la section « Promotion de la santé » du Conseil consultatif francophone bruxellois de l'Aide aux personnes et de la Santé à se réunir afin d'évaluer les politiques de la Commission communautaire française en matière de prévention des chutes et d'élaborer des recommandations;
  4. de renforcer le soutien et l'accompagnement des associations organisant des pratiques d'activités physiques adaptées aux personnes âgées;
  5. de renforcer la sensibilisation à la problématique de santé publique que représentent les chutes et d'encourager la pratique d'activité physique auprès des personnes âgées à travers diverses campagnes de sensibilisation ciblées en collaboration avec les hôpitaux bruxellois, les maisons médicales et les associations;
  6. d'organiser un système d'évaluation systématique en offrant l'opportunité à chaque personne âgée à partir de 65 ans de bénéficier de la visite d'un ou d'une ergothérapeute au sein de son lieu de vie dans le but d'identifier et de réduire les risques de chutes (liés à l'aménagement du domicile, à la présence d'un animal de compagnie, etc.);
  7. d'améliorer et promouvoir les aides à l'aménagement d'un logement adapté afin d'éviter les chutes;
  8. d'organiser annuellement une Journée de promotion de la santé du pied ainsi qu'une Semaine de prévention contre les chutes auprès des personnes âgées et de leurs proches;
  9. de promouvoir un état nutritionnel optimal des personnes âgées, notamment via des conseils personnalisés à la suite d'une consultation diététique pendant et après la période d'hospitalisation, de manière à diminuer les risques de rechutes et de complications;

10. de promouvoir l'information au sujet des prestations et remboursements par les ophtalmologues, les podologues, les kinésithérapeutes, les orthopédistes, les ergothérapeutes, les diététiciennes et diététiciens auprès des personnes âgées et de leurs proches ainsi que sur les aides matérielles individuelles pouvant aider à prévenir les chutes;
11. de promouvoir et développer la zoothérapie au sein des diverses institutions d'accueil et de soins comme pratique travaillant l'équilibre, la perception des distances et de l'espace, la coordination des mouvements au sein des institutions d'accueil soutenues par la Commission communautaire française et d'adapter l'accueil des animaux au sein de celles-ci;
12. de soutenir les personnes âgées qui souhaitent garder un animal de compagnie en préconisant la possibilité de faire appel à un « pet sitter » bénévole en cas d'incapacité de s'en occuper quotidiennement;
13. de sensibiliser les personnes âgées qui possèdent un animal de compagnie face au risque de chutes que celui-ci peut représenter et leur apporter le soutien nécessaire concernant le dressage de leur animal et les aménagements nécessaires au sein de leur lieu de vie;
14. de promouvoir l'information et l'accès aux services de télévigilance de la Commission communautaire française pour les personnes âgées vivant seules à domicile et évaluer régulièrement l'utilisation des dispositifs dans l'objectif de prévenir les chutes à domicile;
15. de renforcer la formation du personnel (aides ménagères, personnel soignant, etc.) à domicile et au sein des institutions d'accueil soutenues par la Commission communautaire française concernant la prévention des chutes chez la personne âgée.

Ahmed MOUHSSIN  
Ibrahim DONMEZ  
Hasan KOYUNCU  
Nicole Nketo BOMELE

